

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions ENNAKL Automobiles et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 07-04-2017.

Il est rappelé que le contrat de liquidité ENNAKL Automobiles est rentré en vigueur le 07-04-2016. Il était composé de 216 000 titres ENNAKL Automobiles, et de 2 800 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 07-04-2017, ce contrat était composé de 386 197 titres ENNAKL Automobiles et de 662 808,928 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires ENNAKL Automobiles vont mettre en œuvre à compter du 24-04-2017 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions ENNAKL Automobiles et la régularité de leur cotation. Le dit contrat est composé de 200 000 titres ENNAKL et de 2 800 000 de dinars de liquidité.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.